



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-70409>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-70409**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département des Hauts-de-Seine

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MISSION DE MAITRISE D'oeUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASE AU COLLEGE ANDRE MALRAUX A ASNIERES-SUR-SEINE

Description : La présente consultation a pour objet la mission de maîtrise d'oeuvre pour les phases de conception et de suivi des travaux de construction d'un gymnase au collège André Malraux à Asnières-sur-Seine, comprenant la requalification de la cour de récréation du collège

Identifiant de la procédure : ee3acd58-e54f-4f1d-b49e-7e0e00d5b56c

Identifiant interne : 20240194

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les éléments de mission de maîtrise d'oeuvre sont les suivants : missions de base : Esq+, Aps, Apd, incluant Pc, Pro, Amt, Visa, Det, Aor missions complémentaires : Synth, Exe partiel, Cssi, Opc, Essp, Geotech. prestation supplémentaire éventuelle obligatoire : Bim Manager. Prestations similaires : L'acheteur peut passer avec le titulaire des marchés négociés sans mise en concurrence pour des prestations similaires, dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent contrat. L'objet de ce marché ne peut concerner que des prestations se rapportant à cette opération de construction, en conformité avec le projet de base. Limitation du nombre de candidats sélectionnés pour la phase offre : Le nombre maximum de candidats sélectionnés est de trois (3) sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures tel que cela est prévu aux termes des articles R.2142-15 et s. du Code de la commande publique

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : MISSION DE MAITRISE D'oeUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASE AU COLLEGE ANDRE MALRAUX A ASNIERES-SUR-SEINE

Description : La présente consultation a pour objet la mission de maîtrise d'oeuvre pour les phases de conception et de suivi des travaux de construction d'un gymnase au collège André Malraux à Asnières-sur-Seine, comprenant la requalification de la cour de récréation du collège

Identifiant interne : S-PF-1485494

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (Dc1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie) dûment complété par le

candidat individuel ou le mandataire en cas de groupement, comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat. Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (Dc2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie) dûment complétée Une déclaration sur l'honneur (ou imprimé Dc1 fourni par le Département, en cochant la case correspondante dans la section F « Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement ») indiquant que le candidat individuel ou chaque membre du groupement n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles L. 2141-1 à L2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire, en application de l'article R.2143-9 du code de la commande publique

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles A renseigner dans le cadre de réponse n°1, pour chaque membre du groupement (une ligne par membre), onglet C1&C2 Compétences & Capacité éco, colonnes Chiffres d'affaires

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Moyens humains, cadre de réponse 1 : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat affectés aux missions objet du marché pour chacune des trois dernières années. A renseigner dans le cadre de réponse n°1, pour chaque membre du groupement (une ligne par membre), onglet C1&C2 Compétences & Capacité éco, colonnes Effectifs Capacités techniques et professionnelles, cadre de réponse 1 : Les candidats sont invités à compléter le cadre de réponse n°1, pour chaque membre du groupement (une ligne par membre), onglet C1&C2 Compétences & Capacité éco, colonnes Compétence(s) Et justificatifs de qualifications. Chacun des certificats sollicités par l'acheteur pourra faire l'objet d'équivalence. Les titres d'études et professionnels du candidat et des cadres de l'entreprise doivent être indiqués. Les candidats joindront les curriculum-vitae des personnes composant l'équipe de maîtrise d'oeuvre. Toutes les pièces justificatives des informations indiquées dans le cadre de réponse devront être annexées au dossier de candidature, et produites pour chaque membre du groupement ou pour chaque sous-traitant. Elles doivent être classées dans des dossiers nommés et ordonnés comme suit : - Le dossier principal doit être nommé :Asni_ « Nom du Groupement » - Les autres sous dossiers doivent être nommés : - Dossier A Pièces nécessaires à la complétude du dossier de candidature A) du présent article. - Dossier B 0. Cadres de réponse 1 et 2 et notice Bim 1. Qualifications : 1.1. Certifications Opqibi ou

autres 1.2. Justificatifs : 1.2.1. Curriculum vitae 1.2.2. Diplômes 1.2.3. Attestations de Moa 1.2.4. Autres

2. Chiffre d'affaires et effectifs : 2.1. Synthèse des bilans 2.2. Justificatif des effectifs Les fichiers importés dans ces dossiers et sous dossiers devront impérativement être nommés comme suit : Exemple : 1 Asni_ « nom du sous dossier » « nom de la pièce ». Caractéristiques des 7 références : - 3 références pour l'architecte mandataire - 1 référence en bureau d'études structures et 1 référence en bureau d'études Fluides, ou 2 références en bureau d'études Tce. - 2 références pour le bureau d'études Qeb Les candidats devront, pour l'appréciation du critère, décrire les références significatives en lien avec l'objet du concours, à travers les cadres de réponse joints. Les références seront appréciées selon leurs similitudes avec le projet au regard des caractéristiques suivantes : - Opération réalisée il y a moins de 5 ans (Livrée ou en cours, au moins depuis le 1 janvier 2019) - Opération concernant un bâtiment sportif, idéalement lié à un bâtiment d'enseignement secondaire- Opération de construction neuve ou de réhabilitation / extension avec une part significative d'extension- Opération en site occupé ou semi-occupé- Opération en milieu urbain dense- Montant de travaux et/ou surface de plancher similaire au projet. - Performances énergétiques et environnementales supérieures ou égales aux exigences définies dans le référentiel Qeb, prouvées par des labellisations, des certifications ou équivalences. Consignes de présentation des références Les références sont à renseigner dans le cadre de réponse n°1, pour les membres précités du groupement, onglet C3 Références. Chaque colonne est à renseigner. Les références devront être également reportées, avec des visuels, dans le cadre de réponse n°2 selon la trame fournie et les indications en rouge : - Références M1 à M3 : Architecte mandataire (3 références) - Références Ct1 et Ct2 : cotraitant bureau d'études structures (1 référence) et cotraitant bureau d'études fluides (1 référence), ou le cas échéant cotraitant bureau d'études Tce (2 références)- Références Ct3 et Ct4 : cotraitant bureau d'études Qeb (2 références)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1485494>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : Conformément aux dispositions des articles R.2162-22 et R. 2162-24 du code de la commande publique, le jury est composé de la manière suivante :

Membres du jury : Membres ayant voix délibérative :

Membres du jury : o Collège des élus :

Membres du jury : - Monsieur le Président du Conseil départemental, président du jury ;

Membres du jury : - Madame la Vice-Présidente en charge de l'éducation et du numérique éducatif ;

Membres du jury : - Les membres élus de la Commission d'appel d'offres en application de l'article R2162-24 du code de la commande publique

Membres du jury : o Personnalités ayant la même qualification ou une qualification équivalente à celle des candidats :

Membres du jury : - Trois maîtres d'oeuvre désignés par le président du jury

Membres du jury : - Un représentant de la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques

Membres du jury : Membres ayant voix consultative :

Membres du jury : o Personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours

Membres du jury : Le jury peut aussi auditionner toute personne susceptible de lui apporter des informations utiles

Membres du jury : Le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres à voix délibératives sont présents

Membres du jury : La voix du Président du jury est prépondérante en cas de partage égal des voix

Membres du jury : Le jury pourra également comporter des personnalités, ayant voix consultative, dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Une indemnité maximale de 29 972 euro(s) HT soit 35 966,40 euro(s) TTC pourra être versée aux candidats retenus dont la proposition n'aura pas été retenue. Le montant de la prime à verser aux participants est d'un montant maximal de 25 805 euro(s) HT correspondant à des prestations de niveau esquisse +, et 4 167 euro(s) HT pour la réalisation d'une maquette physique. Pour en bénéficier, la proposition du candidat doit avoir été jugée conforme aux exigences exprimées dans le dossier de consultation. L'acheteur pourra décider de

supprimer ou de réduire le montant de cette indemnité en cas d'insuffisance manifeste de la proposition. La prime est versée par l'acheteur aux participants sur proposition du jury. En ce qui concerne l'équipe lauréate retenue, une prime d'un montant forfaitaire identique à celui versé aux participants non retenus, lui sera versée sous la forme d'avance sur le marché de maîtrise d'oeuvre, après sa notification. Cette somme étant à valoir sur le montant des honoraires ultérieurement dus au titre du marché de maîtrise d'oeuvre

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1485494>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 31/07/2024 à 16:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Département des Hauts-de-Seine

Numéro d'enregistrement : 22920050600611

Adresse postale : Hôtel du Département des Hauts-de-Seine, 57 rue des longues raies

Ville : Nanterre

Code postal : 92000

Pays : France

Point de contact : Département des Hauts-de-Seine

Adresse électronique : commande-publique-78-92@hauts-de-seine.fr

Téléphone : 0806000092

Adresse internet : <https://achats.hauts-de-seine.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://achats.hauts-de-seine.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

Numéro d'enregistrement : 1723997

Adresse postale : 57 rue des Longues Raies

Ville : Nanterre

Code postal : 92000

Pays : France

Point de contact : Cellule de la commande publique

Adresse électronique : commande-publique-78-92@hauts-de-seine.fr

Téléphone : 0176688996

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 944427

Adresse postale : 2-4 bd de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Numéro d'enregistrement : 1142283

Adresse postale : 5, rue Leblanc

Ville : Paris

Code postal : 75911

Pays : France

Adresse électronique : pref-ccira-versailles@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : 0182524267

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 944426

Adresse postale : 2-4 bd de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e8b23006-b6a9-4ac0-a708-4764817532f3 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 17/06/2024 à 17:24

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/06/2024